

## La réglementation Santé, Sécurité au Travail

Ce programme de formation fait partie d'une filière de formation des cycles SSE (Santé Sécurité Environnement) de l'UIMM préparant au rôle de « **Référent Prévention SSE** ».

### Publics concernés

Toute personne désigné référent sécurité de l'entreprise, tout salarié devant acquérir des bases en prévention.

### Durée de la formation

1 jour (soit 7 heures)

### Prérequis

Pas de prérequis.

### Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Situer le Référent Prévention SSE dans l'entreprise,
- Positionner précisément sa responsabilité, ses fonctions

### Suivi et évaluation

#### Mode de suivi :

- Modalités de suivi propre à l'AFPI CVDL, inscrites dans une démarche qualité enregistrée auprès du DATADOCK

#### Evaluation :

- Certification Orale selon le manuel de certification défini au Registre Spécifique des Certifications.

### Méthode pédagogique et Encadrement

#### Méthode pédagogique :

- Méthodes participatives facilitant les partages d'expérience
- Transmission des connaissances et des outils de mise en œuvre
- Mises en situation à travers les exercices.

#### Mode d'apprentissage :

- Formation en présentielle basée sur l'alternance de différentes modalités pédagogiques

#### Encadrement :

- Formateur expert

### Moyens techniques et livrable fin de formation

- Attestation de formation

### Lieux, dates et tarif de la formation

- Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :
- [www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/](http://www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/)

### Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.

## Programme

### La prévention et l'entreprise

- Les notions de législation et de réglementation en matière de santé, sécurité au travail :
- Les enjeux de la prévention,
- La hiérarchie des textes, le droit européen et national,
- Les principes généraux de prévention,

### Les obligations de l'employeur et des salariés,

- Les formations obligatoires à la sécurité,
- Les notions de responsabilités civile et pénale,
- Les registres obligatoires,
- Les vérifications obligatoires.

### L'organisation de la prévention

- Les missions et pouvoirs de l'inspection du travail et du service prévention des CARSAT,
- Le service santé au travail.

### Le service prévention

Le rôle et les missions du référent prévention SSE

### Les définitions des accidents de travail et des maladies professionnelles

L'aspect humain, économique des accidents du travail et des maladies professionnelles : fréquence et gravité des accidents, les coûts directs et indirects (notions tarification).

### Le droit d'alerte et de retrait

- La notion de danger grave et imminent,
- Le droit d'alerte et de retrait.
- Les instances des Comités Sociaux et Economiques (CSE)
- Le fonctionnement, les moyens,
- Les missions de veille, d'investigations et d'étude.
- Les entreprises extérieures
- Quelques définitions et le champ d'application,
- Les obligations

Présentation d'un kit pratique :  
« mise en œuvre du plan de prévention ».